

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11007 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OBAD SABAE 158780

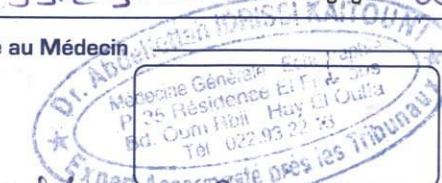
Date de naissance : 17.07.1977

Adresse :

Tél. : 0661193523 Total des frais engagés : 100.109.0 - 1230 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/03/2023

Nom et prénom du malade : Obad Sabae Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Allergie respiratoire - Anémie consécutive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : AVR. 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : Obad

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/03/13	C	1	200,00	 Dr Abdellatif Boudjedra Médecin généraliste 123 Avenue de la République 10000 Tunis

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

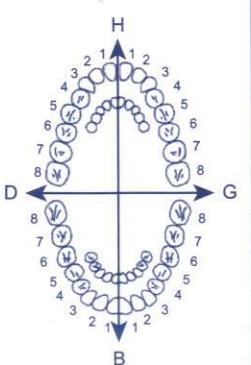
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelfettah IDRISI KAITOUNI

Expert Assermenté près les Tribunaux

MEDECINE GENERALE

Echographie

Electrocardiographie

Visite médicale pour permis de conduire



الدكتور عبد الفتاح إدريسي قيطوني

خبير، محلف لدى المحاكم

الطب العام

الفحص بالصدى

التخطيط الكهربائي للقلب

الفحص الطبي لرخصة السياقة

الدار البيضاء، في:

M^{me} Obad,

Sabae

Casablanca, le

27/03/23

61.0023 = 183.00

1) Charte

~~131.7043~~ 1 epsoir x 03 min

~~395.10~~

2) Nasonek (03B)

185.00

2 pulv nasal x 03 min

3)

Saflu 250

2 bouffig x 2/2 x 1 min

60.50 x 3

~~121.15~~

4) Tardyferm 80

1 f matu x 03 min

73.8043
~~205.80~~

5)

Hepta 45 2c 805 C (03B)



1090.40

GH25B PO : 35 عمارة الفردوس - الألفة - البيضاء

3, Imm PO : 35, GH25B, OP El firdaus - Bl Oulfa - Casablanca

GSM : 06 61 15 52 73 - Tél : 05 22 93 22 13 - E-mail : kaitouni@hotmail.com



Titulaire / Exploitant :

PIERRE FABRE MEDICAMENT

45, place Abel-Gance - 92100 Boulogne

6 118001 100613

**TARDYFERON 80 MG
30 comprimés enrobés**

Distribué par Cooper Pharma
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
Jaouad CHEIKH LAHLOU - Pharmacien responsable

PPV : 40.50 DH

728725



Titulaire / Exploitant :

PIERRE FABRE MEDICAMENT

45, place Abel-Gance - 92100 Boulogne



**TARDYFERON 80 MG
30 comprimés enrobés**

Distribué par Cooper Pharma
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
Jaouad CHEIKH LAHLOU - Pharmacien responsable

PPV : 40.50 DH

728725



Titulaire / Exploitant :

PIERRE FABRE MEDICAMENT

45, place Abel-Gance - 92100 Boulogne

6 118001 100613

**TARDYFERON 80 MG
30 comprimés enrobés**

Distribué par Cooper Pharma
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
Jaouad CHEIKH LAHLOU - Pharmacien responsable

PPV : 40.50 DH

728725

NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 136,20 DH
Distribué par MSD Maroc



6 11800115019

NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V. 136,20 DH
Distribué par MSD Maroc



6 118001150199 >



NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 136,20 DH
DIStribué par MSD Maroc



HEPANAT®

le dieci erbe

Le régulateur naturel du transit gastro-intestinal

ESNAPHARM
Laboratoire



40 comprimés



هيپانات

فرص 40

A consommer de

préférence avant fin :

Lot n°

68,60 DH

03/2025
Y060F

SYSTEME DE GESTION QUALITE
CERTIFIE ISO 9001:2015
PAR CERTIQUALITY

Produit Fabriqué par ESI srl ■ ■

Via delle Industrie 1 Albissola Marina (SV) ITALY esi.it
Importé et distribué par ESNAPHARM 7, Rue Abdelmajid
Benjelloun - Maarif extension - Casablanca



HEPANAT®

le dieci erbe

Le régulateur naturel du transit gastro-intestinal

ESNAPHARM
Laboratoire



40 comprimés



هيپانات

فرص 40

A consommer de

préférence avant fin :

Lot n°

68,60 DH

03/2025
Y060F

SYSTEME DE GESTION QUALITE
CERTIFIE ISO 9001:2015
PAR CERTIQUALITY

Produit Fabriqué par ESI srl ■ ■

Via delle Industrie 1 Albissola Marina (SV) ITALY esi.it

Importé et distribué par ESNAPHARM 7, Rue Abdelmajid

Benjelloun - Maarif extension - Casablanca



HEPANAT®

le dieci erbe

Le régulateur naturel du transit gastro-intestinal

ESNAPHARM
Laboratoire



40 comprimés



هيپانات

فرص 40

A consommer de

préférence avant fin :

Lot n°

68,60 DH

03/2025
Y060F

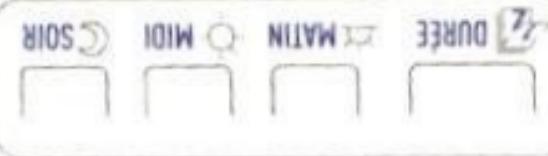
SYSTEME DE GESTION QUALITE
CERTIFIE ISO 9001:2015
PAR CERTIQUALITY

Produit Fabriqué par ESI srl ■ ■

Via delle Industrie 1 Albissola Marina (SV) ITALY esi.it
Importé et distribué par ESNAPHARM 7, Rue Abdelmajid
Benjelloun - Maarif extension - Casablanca



Cipila®
SALMÉTROL®
inhalabilé



120 x

Suspension
en flacon pressurisé
pour inhalation

voie inhalée
250 µg / 25

Propionate de fluticasone
/ salmétrol

SAFLU
®

LOT: GB20166
PER: 12/2023
PPV: 185 DH 00

Cipila
Etiquette

Clartec 10mg
boîte de 30 comprimés



6 118000 091370

AMM : 1344 DMP/21/NNP



Laboratoires Pharmaceutiques **PHARMA** 5

Yasmine LAHLOU FILALI - Pharmacien Responsable

كالرتيك

مع 10

LOT : 9763
UT. AV : 06-24
P.P.V : 61 DH 00

مضاد للحساسية

30 قرصا

Clartec 10mg
boîte de 30 comprimés



6 118000 091370

AMM : 1344 DMP/21/NNP



Laboratoires Pharmaceutiques **PHARMA** 5

Yasmine LAHLOU FILALI - Pharmacien Responsable

كالرتيك

مع 10

LOT : 9763
UT. AV : 06-24
P.P.V : 61 DH 00

مضاد للحساسية

30 قرصا

Clartec 10mg
boîte de 30 comprimés



6 118000 091370

AMM : 1344 DMP/21/NNP



Laboratoires Pharmaceutiques **PHARMA** 5

Yasmine LAHLOU FILALI - Pharmacien Responsable

كالرتيك

مع 10

LOT : 9763
UT. AV : 06-24
P.P.V : 61 DH 00

مضاد للحساسية

30 قرصا

Clartec 10mg
boîte de 30 comprimés



6 118000 091370

AMM : 1344 DMP/21/NNP



Laboratoires Pharmaceutiques **PHARMA** 5

Yasmine LAHLOU FILALI - Pharmacien Responsable

كالرتيك

مع 10

LOT : 9763
UT. AV : 06-24
P.P.V : 61 DH 00

مضاد للحساسية

30 قرصا